Atelier 5 « Pour un nouveau conseil de classe »

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **LEVIERS**  Quels éléments du conseil de classe permettent de faire progresser les élèves ? | **OBSTACLES**  Quelles sont les freins ou les limites de ce type de conseil de classe ? |
| Conseils de classe actuels | * Un temps solennel de valorisation des progrès * Un temps de concertation permettant de mieux connaître et comprendre l’élève dans sa globalité * Un temps qui permet d’orienter les élèves dans des dispositifs internes (Devoirs faits, tutorat, coup de pouce, etc.) et de déclencher des entretiens avec les parents | * Le temps réduit (1h15/1h30) consacré à l’élève (2 à 3 minutes) * La rédaction des appréciations : problème de compréhension des élèves, voire des familles en REP, exercice de style de certains enseignants * Difficulté à percevoir les progressions * Peu de présents * Place et rôle des représentants de parents et des délégués élèves très réduite (secrétariat) * Une instance qui arrive trop tard dans l’année pour des élèves en difficulté * Une instance qui peut prendre des airs de tribunal, lieu de sanctions * Un débat qui se limite à l’attribution de titres honorifiques (Félicitations, Compliments, etc.) * Des titres honorifiques qui incitent les élèves à se comparer * Une instance centrée sur des notes * Un élève non présent alors qu’il est le premier concerné |
| Etude de deux dispositifs  Un conseil de classe « ouvert »  Jean-Philippe DIDELET  Un conseil de classe « participatif »  Bruno COURBOU | * Présence et participation active des élèves * Présence des parents * Inversion des postures élèves / professeurs dans l’entretien-conseil * Inversion des postures professeur principal / élèves délégués de classe * En amont du conseil, travail avec les élèves sur un bilan qui peut prendre plusieurs formes : analyse écrite, préparation orale * Après le conseil : contrat d’objectifs engageant élèves et parents * Mise en place d’un bilan de mi-semestre rapide et efficace à partir d’un fichier Excel, non chronophage * Dispositif d’accueil des parents : action de sensibilisation et rdv Psy EN * Implication de la totalité de l’équipe pédagogique dans les entretiens conseils * Une meilleure efficience du temps consacré pour ces instances * Equité plus importante des enseignants (la charge de travail est identique) | * Pas de présence des représentants de parents lors de l’étude de cas des élèves, rôle à redéfinir * Complexité des dispositifs, contrainte d’anticipation plus forte que dans le conseil de classe classique, d’où nécessité d’un enseignant référent ou coordonnateur et passage au semestre * Stigmatisation possible des élèves dans le cadre d’une utilisation de commission spécifique avec un temps différent. * Obligation d’un moment de formalisation du socle ou des orientations à prévoir en fin d’année * Redéfinition du professeur principal et de ses missions |

Des réflexions à poursuivre :

* Rôle des titres honorifiques (Félicitations, compliments, etc.) : motivant, valorisant ou créant des comparaisons et de l’injustice ?
* Organisation en trimestre ou en semestre ?

Pistes de redéploiement en académie :

* Mise en réseau des établissements expérimentant de nouveaux conseils de classe
* Accompagnement des établissements souhaitant changer de conseils de classe
* Mise à disposition d’outils et de documents
* Soutien de la CARDIE

Pistes d’accompagnement des équipes :

* Formation de professeurs principaux
* Formation à la rédaction des appréciations
* Formation à l’entretien-conseil